

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

**Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme
Art. 145.6 L.A.U
Article 16 eu règlement numéro 2018-08**

Le conseil entend statuer, au cours de la séance ordinaire du 6 juillet 2020 à 19 h 30 (Salle des délibérations de l'Édifice Municipal, 11, rue du Collège, Saint-André) sur la dérogation mineure suivante :

- ❖ Requérent : Nicol Fillion
51, rue Principale
Saint-André (Québec)
G0W 2K0
- ❖ Immeuble visé : 51, rue Principale
Saint-André (Québec)
- ❖ Nature de la demande : Autoriser l'agrandissement du garage d'une superficie de 66,88 mètres carrés.